

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES COMMUNES DU HAUT-LAC FRANCHISSENT UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS UN PROJET DE FUSION

Les Communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph engagent la deuxième phase de réflexion en vue d'un projet de fusion. Après une première étape d'analyse, elles approfondissent aujourd'hui leur démarche afin de définir les contours d'une future Commune unifiée. Dans un souci de transparence et de dialogue, la population sera associée au processus en temps opportun. Si les Conseils municipaux le valident, le rapport final sur la fusion pourra être soumis au vote populaire en septembre 2027.

UNE DÉMARCHE COMMUNE DANS LA CONTINUITÉ DES COLLABORATIONS

Les Communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph poursuivent leur démarche en vue d'un projet de fusion. Déjà actives au sein de collaborations intercommunales depuis les années 1970, plus particulièrement à travers l'Association des Communes du Haut-Lac (ACHL) depuis 2019, elles approfondissent aujourd'hui leurs réflexions afin de définir les contours d'une future Commune unifiée et d'évaluer les options possibles.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE STRUCTURANTE

La première phase du projet a permis d'identifier le périmètre pertinent pour une éventuelle fusion et évaluer les points financiers. Différents scénarios ont été analysés afin d'en mesurer les avantages et les inconvénients.

PLACE À UNE PHASE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET LA POPULATION

La deuxième étape visera à développer le cadre de gouvernance de la future Commune fusionnée, à mettre à jour les études financières et à établir une planification sur cinq ans. Elle permettra également d'évaluer et de proposer un niveau de gouvernance adapté pour l'ensemble des prestations actuelles. Les conseils municipaux statueront en juin 2026, une fois l'analyse financière connue, sur leur engagement complet dans la suite de l'étude.

Cette phase passée, l'étude portera sur la gouvernance, les prestations et l'organisation de la future commune. Enfin, cette phase intégrera activement la population dans la réflexion dès l'automne 2026, afin d'associer les habitantes et habitants aux travaux et d'enrichir la démarche par leurs attentes.



UN PROJET ANCRÉ DANS LES ENJEUX ACTUELS ET FUTURS

Ce projet s'inscrit dans un contexte de transformation profonde du rôle des Communes. Face à l'évolution démographique, à la mobilité accrue, aux enjeux climatiques, à la pression sur les ressources et aux attentes croissantes en matière de services publics, les Communes doivent adapter leurs structures et renforcer leurs compétences.

Le projet d'étude consiste à définir les contours de la future Commune fusionnée. Il s'agit notamment d'élaborer un projet de société pour la nouvelle entité communale, intégrant la proximité politique et les prestations communales, la mobilité, les transports, l'aménagement du territoire et le tourisme, ainsi que la vie associative et la jeunesse. Cette démarche vise également à déterminer les prestations offertes par la nouvelle Commune et à établir le modèle financier, le budget prévisionnel et la planification financière.

UNE VISION PRAGMATIQUE ET LA SUITE DU PROCESSUS

Ce projet constitue une étape importante pour l'avenir des Communes concernées et s'inscrit dans une réflexion visant à préserver la qualité des services publics, la proximité avec la population et la capacité à répondre aux défis de demain. Pour accompagner les 4 Communes, un mandat d'étude a été confié à BDO, déjà engagé lors la première phase.

Sous réserve de la validation par les Conseils municipaux respectifs, le rapport final de fusion sera soumis au vote populaire en septembre 2027.



CONTACTS

Commune de Vionnaz

024 481 42 52

Commune de Vouvry

024 482 12 12

Commune de Port-Valais

024 482 70 00

Commune de St-Gingolph

024 482 70 22

